

17 avril 2014

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire, tenue ce jeudi 17 avril 2014, à 16 h, à la salle des délibérations du Conseil à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Guy Benjamin, maire, et à laquelle assistent Mme Michèle Massé, MM. Jacques Auger, André Deschamps, Jean-Claude Fortin, et Denis Chagnon, conseillers.

Sont également présents : le directeur général, M. Bertrand Déry et la greffière, Me Isabelle François.

Absent : M. Michel Denicourt, conseiller

2014-04-128 Promesse d'achat sur un immeuble / Autorisation de signature

Considérant les recommandations et analyses du conseil municipal à l'égard de l'immeuble correspondant au dossier portant le numéro 4330-61-4741-4;

Il est proposé par : Denis Chagnon

Et résolu d'autoriser le directeur général, M. Bertrand Déry à signer une promesse d'achat à l'égard de l'immeuble portant le numéro de dossier 4330-61-4741-4 pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-04-129 Congédiement de l'employé municipal numéro 0004-0414

Considérant la fin de probation de l'employé municipal numéro dans un poste de col bleu;

Considérant que l'employé ne rencontre pas les exigences liées au poste d'emploi;

Considérant que l'employé a été informé des attentes de ses supérieurs;

Considérant qu'après analyse et discussion, le directeur de service et le directeur général ne recommande pas la permanence de l'employé numéro 0004-0414.

Il est proposé par : Jacques Auger

Et résolu de ne pas accorder de permanence à l'employé municipal portant le numéro (qu'il convient de ne pas nommer en raison du caractère public de la résolution mais dont tous les membres du conseil présents connaissent l'identité) et de mettre fin au lien d'emploi en date du 9 avril 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

17 avril 2014

Levée de la séance.

Guy Benjamin
Maire

Me Isabelle François
greffière

Certificat de crédits

Je soussignée, Micheline Quilès, trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

2014-04-128.

Micheline Quilès
Trésorière